

# TERRAFUND FOR AFR100 PAYSAGES

*APPEL À PROPOSITIONS  
DOSSIER D'INFORMATION*

avril 2023





## TERRAFUND FOR AFR100

*La restauration des terres dégradées et déboisées est essentielle pour maintenir le réchauffement moyen de la planète en dessous de 1,5 °C. Pour lutter contre le changement climatique, renforcer la sécurité alimentaire et aider des milliers de communautés rurales à prospérer, 33 gouvernements africains se sont engagés à restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées d'ici à 2030 dans le cadre de l'initiative AFR100. Des centaines d'innovateurs locaux sont actuellement à l'origine de projets et de modèles commerciaux qui montrent que la restauration peut créer un avenir prospère et à émissions nettes nulles pour l'Afrique.*

*Mais ils ont besoin de soutien. C'est pourquoi les bailleurs de fonds **cherchent à financer les meilleures organisations communautaires à but non lucratif et les entreprises à but lucratif** qui restaurent les terres en plantant et en faisant pousser des arbres dans les paysages ruraux et urbains.*

*Après avoir sélectionné une cohorte de 100 champions de la restauration en 2021, l'initiative TerraFund for AFR100 est prête à étendre son réseau de partenaires dans les trois paysages cibles. Après un processus de candidature en deux étapes, la nouvelle cohorte de projets sera annoncée au quatrième trimestre 2023.*

Pour plus d'informations sur l'initiative et sur les modalités de candidature, veuillez consulter notre [centre d'aide TerraMatch](#). Pour exprimer votre intérêt pour cette opportunité, veuillez postuler sur [TerraMatch](#).



# TABLE DES MATIÈRES

## Contenu

<b>1</b>	<b>MANIFESTATION D'INTÉRÊT (EOI)</b> .....	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>CALENDRIER ET ÉCHÉANCES</b> .....	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>PROCESSUS DE CANDIDATURE ET DE SÉLECTION</b> .....	<b>5</b>
<b>4</b>	<b>FINANCEMENT ORIENTATION</b> .....	<b>6</b>
<b>5</b>	<b>ÉLIGIBILITÉ : MÉTHODES DE RESTAURATION</b> .....	<b>7</b>
<b>6</b>	<b>ÉLIGIBILITÉ : ORGANISATIONS</b> .....	<b>8</b>
<b>7</b>	<b>ÉLIGIBILITÉ : PAYSAGES</b> .....	<b>9</b>
	Vallée du grand rift au Kenya .....	9
	<b>Pourquoi nous avons choisi ce paysage :</b> .....	9
	<b>Comment nous définissons ce paysage</b> .....	9
	Lac Kivu et bassin de la rivière Rusizi .....	10
	<b>Pourquoi nous avons choisi ce paysage :</b> .....	10
	<b>Comment nous définissons ce paysage</b> .....	10
	Ceinture de cacao du Ghana .....	11
	<b>Pourquoi nous avons choisi ce paysage</b> .....	11
	<b>Comment nous définissons ce paysage</b> .....	11
<b>8</b>	<b>SUIVI-ÉVALUATION</b> .....	<b>12</b>
	Indicateur 1 : Nombre d'arbres restaurés .....	13
	Indicateur 2 : Hectares en cours de restauration .....	14
	Indicateur 3 : Nombre d'emplois créés .....	15
	Indicateur 4 : Avantages pour les moyens de subsistance .....	15
	Indicateur 5 : Croissance financière .....	16
	Indicateur 6 : Séquestration de carbone .....	16
	Indicateur 7 : Amélioration des services écosystémiques .....	16



# 1 MANIFESTATION D'INTÉRÊT (EOI)

**Période de soumission de la manifestation d'intérêt : 5 avril - 5 mai 2023**

World Resources Institute (WRI), One Tree Planted (OTP) et Realize Impact invitent les entreprises à but lucratif et les organisations à but non lucratif éligibles à soumettre des propositions de financement pour des projets de restauration des terres qui font pousser des arbres dans trois régions clés d'Afrique :

- La grande vallée du Rift au Kenya
- Bassin du lac Kivu et de la rivière Rusizi au Burundi, en République démocratique du Congo et au Rwanda
- Ghana Cocoa Belt

Les organisations à but non lucratif et les entreprises peuvent demander un financement de **50 000 à 500 000 USD** pour soutenir leur travail. Les organisations à but non lucratif peuvent demander des subventions, et les entreprises à but lucratif sont éligibles pour des prêts. Nous avons l'intention de verser des fonds aux projets sélectionnés à partir de l'**automne 2023**.

Les travaux de restauration actifs auront lieu en 2024 et 2025, et la surveillance se poursuivra pendant 6 ans après le décaissement du financement.

Toutes les demandes doivent être soumises via le système en ligne TerraMatch. Les demandes soumises après le 5 mai ne seront pas prises en considération pour un financement. Tout au long de ce document, vous trouverez des informations sur les conditions de soumission d'une proposition et des détails sur les procédures de sélection des projets.

Une équipe d'experts indépendants notera chaque manifestation d'intérêt selon un système standard. Les organisations les mieux notées seront invitées à partir du mois de mai à soumettre une proposition complète plus détaillée.

## 2 CALENDRIER ET ÉCHÉANCES

Activité	Date
Webinaire d'information (facultatif)	Anglais : 28 mars 2023 Français : 29 mars 2023
Ouverture de la procédure d'expression d'intérêt pour les candidatures sur TerraMatch	5 avril 2023
<b>Étape 1 : Soumission des manifestations d'intérêt (MDI) par l'intermédiaire de TerraMatch</b>	<b>Date limite : Vous devez soumettre cette demande avant le 5 mai 2023.</b>
Les partenaires seront informés de l'état d'avancement de leur candidature et seront invités ou non à soumettre une candidature complète.	22 mai 2023



<b>Étape 2 : Candidature complète soumise par l'intermédiaire de TerraMatch</b>	<b>Date limite : Si vous êtes éligible, vous devez soumettre cette demande avant le 16 juin 2023.</b>
Décision finale : La procédure d'examen, d'entretien et de sélection s'achèvera et tous les candidats recevront un retour d'information.	Mi-septembre 2023
Les contrats sont conclus et les fonds sont versés par l'intermédiaire des partenaires One Tree Planted et Realize Impact.	octobre 2023
<b>Étape 3 : Annonce de la cohorte et début de la mise en œuvre du projet</b>	Automne 2023
<b>Étape 4 : Les projets et les entreprises soumettent leurs premiers rapports sur TerraMatch</b>	31 janvier 2024

### 3 PROCESSUS DE CANDIDATURE ET DE SÉLECTION

Tous les candidats soumettront une candidature via la plateforme TerraMatch. Il y aura deux étapes de candidature : 1) Manifestation d'intérêt (MDI) et 2) Candidature complète. L'équipe d'examen et de sélection comprend des experts du World Resources Institute, de One Tree Planted et de Realize Impact. Chaque candidature sera examinée par au moins un évaluateur et chaque candidat recevra un feedback personnalisé.

Chaque information que vous soumettez sera examinée et prise en considération. **Nous n'acceptons que les informations soumises via TerraMatch.** Si vous avez des documents supplémentaires à nous soumettre, vous aurez la possibilité de les télécharger dans le cadre de votre candidature sur TerraMatch. Nous ne prendrons pas en considération les documents de candidature envoyés par courrier électronique ou par une autre plateforme.

Un comité de sélection composé des partenaires du consortium et de conseillers externes examinera les candidatures aux stades de la manifestation d'intérêt et de la candidature complète. Les agences gouvernementales mandatées par l'AFR100 examineront également les candidatures au stade de la demande complète. Une fois les entretiens et les vérifications préalables terminés, un comité indépendant d'acceptation des projets (PAC) accordera des subventions aux organisations à but non lucratif et des financements par emprunt et par capitaux propres aux entreprises à but lucratif.

*Nous évaluons les demandes en fonction des cinq critères suivants :*

- **Capacité organisationnelle** : L'organisation et le projet sont-ils bien gérés ?
- **Extensibilité** : Peut-il se développer avec davantage de fonds et réaliser des économies d'échelle ?
- **Reproductibilité** : Son modèle/approche peut-il s'appliquer à d'autres paysages ?





- **Impact sur l'environnement** : comment le projet améliorera-t-il les sols, l'eau, le stockage du carbone et la biodiversité ?
- **Impact social** : comment le projet améliorera-t-il les moyens de subsistance des communautés locales et des personnes marginalisées ?
- **Rentabilité** (pour les entreprises) : Le modèle d'entreprise est-il viable ?
  - L'accent sera mis en priorité sur les entreprises et organisations en phase opérationnelle qui ont au moins un prototype, un produit ou un service actif.

## 4 FINANCEMENT ORIENTATION

### Modèle de financement

L'éligibilité à un prêt ou à une subvention dépend du type d'organisation. Les organisations à but lucratif ne peuvent demander que des prêts, tandis que les organisations à but non lucratif peuvent demander des subventions.

- Financement de subventions pour les organisations à but non lucratif ou communautaires : Par l'intermédiaire de One Tree Planted, les subventions sont versées en plusieurs tranches, en commençant par la signature de la convention et en suivant les rapports.
- Prêts à faible taux d'intérêt pour les organisations à but lucratif : Par l'intermédiaire de Realize Impact, des prêts à faible taux d'intérêt sont accordés par tranches, pour une durée d'un an à cinq ans.

One Tree Planted octroie des subventions aux organisations à but non lucratif et Realize Impact émet des dettes et des actions aux organisations à but lucratif. Toutes les décisions de financement sont prises collectivement par le consortium de partenaires, dirigé par le World Resources Institute.

### Financement disponible

Nous nous sommes engagés à financer un **minimum de 85 projets**, chaque projet recevant un **financement minimum de 50 000 USD**. Les projets et les entreprises peuvent demander un **maximum de 500 000 USD**. Nous prévoyons que certains de nos partenaires recevront plus de fonds que d'autres, en fonction de la portée et de l'ampleur des projets qu'ils proposent.

Nous pensons que cette fourchette de financement est suffisante pour soutenir un large éventail de projets innovants et percutants qui correspondent à notre mission et à nos objectifs. Nous nous engageons à rendre notre processus de financement aussi transparent et équitable que possible.

### Paiements basés sur la performance

Nous nous engageons à utiliser un éventail de modalités de financement pour soutenir nos programmes de subventions et de prêts. Nous utilisons le financement axé sur les résultats pour nous assurer que les fonds sont déboursés au fur et à mesure de l'évolution du projet. Nous



pensons que cette approche peut être un moyen efficace d'encourager des résultats positifs et de promouvoir la responsabilité parmi nos partenaires.

Nous accordons des subventions et des prêts TerraFund par tranches. Grâce à ce système, nous fournissons un financement par étapes, chaque tranche étant subordonnée à la réalisation d'étapes ou d'objectifs spécifiques, y compris les rapports de projet TerraMatch.

Cette approche peut contribuer à garantir que les fonds sont utilisés de manière efficace et efficiente et nous permet d'apporter un soutien et des conseils supplémentaires à nos partenaires dans leurs efforts pour atteindre leurs objectifs.

### **Demandes de financement**

Les organisations ne doivent pas demander un financement supérieur à leur budget total (organisations à but non lucratif) ou à leurs recettes totales (organisations à but lucratif) pour les années 2020, 2021 et 2022. Le fait de demander un financement supérieur à celui qu'une organisation a réussi à obtenir au cours des années précédentes indique aux examinateurs que l'ambition et la traction de votre organisation ne sont pas à la hauteur.

Le budget proposé pour le projet doit refléter les coûts totaux de mise en œuvre du projet et inclure les dépenses de suivi et d'évaluation. Si votre organisation est invitée à soumettre une demande complète, vous devrez remplir et soumettre un budget détaillé, en utilisant un modèle standard. Notez que TerraFund plafonne tous les coûts indirects et administratifs à 20 % du budget total.

*Même si vous demandez un montant de financement approprié, l'équipe du TerraFund for AFR100 Landscapes peut vous demander de réduire votre budget au cours du processus de négociation afin de refléter plus précisément l'étendue des travaux que vous proposez.*

## 5 ÉLIGIBILITÉ : MÉTHODES DE RESTAURATION

Vous trouverez ci-dessous une liste des méthodes de restauration acceptables dans le cadre de cet appel à propositions. Votre projet peut intégrer un ou plusieurs de ces types d'intervention. Dans la présente demande, nous utilisons les définitions suivantes :

**Agroforesterie** : Le mélange et la culture intentionnels d'espèces pérennes ligneuses (arbres, arbustes, bambous) avec des cultures agricoles de manière à améliorer la productivité agricole et la fonction écologique d'un site.

**Nucléation appliquée** : Une forme de plantation d'enrichissement où les arbres sont plantés en groupes, en grappes ou même en rangées, dispersés dans une zone, afin d'encourager la régénération naturelle dans la matrice entre les zones non plantées.

**Régénération naturelle assistée** : L'exclusion des menaces (c'est-à-dire le pâturage, le feu, les plantes envahissantes) qui empêchaient auparavant la repousse naturelle d'une zone forestière à partir des graines déjà présentes dans le sol ou de la dispersion naturelle des graines des arbres voisins. Cela n'inclut pas la plantation active d'arbres.



**Semis direct** : La dispersion active de graines (de préférence des mélanges de graines indigènes écologiquement diversifiés) qui permettra à la régénération naturelle de se produire, à condition que la zone soit protégée contre les perturbations. Cette opération peut être effectuée par des humains ou des drones, ce qui implique une collecte et une dispersion actives, et non une dispersion naturelle par des disperseurs de graines naturels qui font partie des processus de régénération naturelle.

**Plantation d'enrichissement** : Le rétablissement stratégique d'espèces d'arbres clés dans une forêt écologiquement dégradée en raison de l'absence de certaines espèces, sans lesquelles la forêt est incapable de se maintenir naturellement.

**Restauration des mangroves** : Interventions spécifiques sur les flux hydrologiques et/ou la couverture végétale afin de créer ou d'améliorer la fonction écologique d'un site de mangrove dégradé.

**Reforestation** : La plantation de semis dans une zone où le couvert forestier est faible ou inexistant, afin d'atteindre des objectifs spécifiques.

**Restauration des berges** : Interventions spécifiques sur les flux hydrologiques et la couverture végétale pour améliorer la fonction écologique d'une zone humide ou d'une zone riveraine dégradée.

**Sylvopastoralisme** : Le mélange et la culture intentionnels d'espèces pérennes ligneuses (arbres, arbustes, bambous) sur des pâturages où la couverture arborée était absente, de manière à améliorer la productivité agricole et la fonction écologique d'un site en vue d'une utilisation continue en tant que pâturage.

## 6 ÉLIGIBILITÉ : ORGANISATIONS

Dans cette section, vous trouverez plus d'informations sur les types de projets et d'entreprises qui sont éligibles à ce programme de financement. Veuillez lire attentivement les détails et les conseils de candidature pour vous assurer que votre organisation est éligible avant de soumettre une demande.

Tous les candidats au TerraFund for AFR100 doivent répondre aux critères suivants :

- Le demandeur est une société, une entreprise, une organisation à but non lucratif ou une organisation communautaire qui est officiellement enregistrée dans les pays où elle opère.
- Le demandeur a de l'expérience dans la culture d'arbres sur des terres dégradées dans les paysages ciblés par TerraFund.
- Le demandeur a l'habitude de mobiliser les communautés pour comprendre leurs priorités en matière de restauration.
- Le demandeur est financièrement sain ou explique clairement comment le financement pourrait lui permettre de devenir financièrement sain.





- ❑ Le demandeur dispose des capacités et de l'expertise techniques et financières appropriées pour gérer et mettre en œuvre des projets avec succès et fournir les rapports techniques et financiers demandés.
- ❑ Le candidat s'engage explicitement et accepte de partager des informations (autres que commerciales/confidentielles), des méthodologies et des enseignements avec le consortium.

## 7 ÉLIGIBILITÉ : PAYSAGES

Pour être éligible au financement de TerraFund for AFR100 Landscapes, le projet proposé doit être mis en œuvre dans la vallée du grand rift au Kenya, dans le bassin du lac Kivu et de la rivière Rusizi au Burundi, en République démocratique du Congo et au Rwanda, ou dans la ceinture de cacao au Ghana. Pour connaître les limites exactes, veuillez consulter notre centre d'aide en ligne - [terramatchsupport.zendesk.com](https://terramatchsupport.zendesk.com).

Les objectifs que nous poursuivons en choisissant ces trois paysages et la manière dont nous définissons l'étendue de chacun d'entre eux sont expliqués ci-dessous. Tous les projets financés devront restaurer des terres situées dans l'un de ces paysages pour pouvoir bénéficier d'un financement. L'équipe du TerraFund for AFR100 Landscapes travaille en étroite collaboration avec les agences gouvernementales mandatées dans chaque paysage pour s'assurer que les projets financés contribuent au développement économique local et national et aux objectifs de gestion de l'environnement.

### Vallée du grand rift au Kenya

#### **Pourquoi nous avons choisi ce paysage :**

Les forêts emblématiques du Kenya reposent sur les hauteurs des montagnes du pays, dans la vallée rocheuse du Grand Rift. Les habitants les appellent les "châteaux d'eau", car leurs arbres sont la source de 75 % de l'approvisionnement en eau du pays.

Mais le Kenya a perdu 11 % de ses forêts naturelles depuis 2010, en raison de l'expansion urbaine, de l'exploitation forestière incontrôlée et de la conversion d'écosystèmes en terres agricoles.

Des millions d'hectares peuvent être restaurés dans ce paysage, et 111 candidats ont répondu à l'appel à propositions de TerraFund for AFR100 en 2021.

#### **Comment nous définissons ce paysage**

Les circonscriptions suivantes sont considérées comme faisant partie de la vallée du Rift au Kenya. Vous pouvez utiliser cette liste pour voir si le projet que vous proposez s'inscrit dans les limites de ce paysage.



Région	Circonscriptions éligibles
Baringo	Baringo Central, Baringo North, Baringo South, Eldama Ravine, Mogotio, Tiaty
Elgeyo-Marakwet	Keiyo Nord, Keiyo Sud, Marakwet Est, Marakwet Ouest
Kajiado	Kajiado Central, Kajiado East, Kajiado North, Kajiado South, Kajiado West
Kiambu	Kikuyu, Lari, Limuru
Laikipia	Laikipia Est, Laikipia Nord / Sosian, Laikipia Ouest
Makueni	Kaiti, Kibwezi Est, Kibwezi Ouest, Kilome, Makueni, Mbooni
Marsabit	Laisamis, North Horr / Ileret, North Horr / Dukana, North Horr
Nakuru	Bahati, Gilgil, Molo, Naivasha, Nakuru Town East, Nakuru Town West, Njoro, Rongai, Subukia
Narok	Narok Est, Narok Nord, Narok Sud
Nyandarua	Kinangop, Kipipiri, Ndaragwa, Ol Jorok, Ol Kalou
Samburu	Samburu Ouest, Samburu Nord
Turkana	Turkana Central, Turkana Est, Turkana Nord, Turkana Sud, Turkana Ouest
Pokot Ouest	Kacheliba, Kapenguria, Pokot Sud, Sigor

## Lac Kivu et bassin de la rivière Rusizi

### **Pourquoi nous avons choisi ce paysage :**

La région entourant le lac Kivu et la rivière Rusizi est constituée d'un système dense de sources d'eau douce qui abritent une biodiversité menacée et fournissent de la nourriture et des ressources naturelles à plus de 5 millions de personnes.

Les pratiques agricoles non durables et la production de charbon de bois ont entraîné une érosion généralisée des sols, menaçant la sécurité alimentaire et réduisant la production d'hydroélectricité. Pour lutter contre la dégradation des sols au Burundi, en République démocratique du Congo et au Rwanda, 83 champions se sont portés candidats lors de l'appel à propositions 2021 de TerraFund for AFR100.

### **Comment nous définissons ce paysage**

Les communes suivantes sont considérées comme faisant partie du bassin du lac Kivu et de la rivière Rusizi. Vous pouvez utiliser cette liste pour voir si le projet que vous proposez s'inscrit dans les limites de ce paysage.

BURUNDI	
Région	Communes éligibles
Bubanza	Toutes les communes
Mairie de Bujumbura	Toutes les communes
Bujumbura Rural	Toutes les communes
Bururi	Toutes les communes



Cibitoke	Toutes les communes
Rumonge	Toutes les communes

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	
Région	Communes éligibles
Nord-Kivu	Goma, Masisi, Nyiragongo
Sud-Kivu	Baraka, Bukavu, Fizi, Idjwi, Kabare, Kalehe, Uvira, Uvira (ville), Walungu

RWANDA	
Région	Communes éligibles
Province de l'Ouest	Karongi, Ngororero, Nyabihu, Nyamasheke, Rubavu, Rusizi, Rutsiro

## Ceinture de cacao du Ghana

### **Pourquoi nous avons choisi ce paysage**

Le Ghana est le deuxième exportateur mondial de cacao, générant 2,2 milliards de dollars par an. Toutefois, le secteur est confronté à de graves problèmes environnementaux. Entre 2001 et 2017, la production illégale de cacao a décimé 13 % de la couverture forestière du Ghana.

La conversion incontrôlée des forêts en terres agricoles a érodé le sol et réduit la productivité agricole, diminuant ainsi les revenus des producteurs de cacao de la région. Mais ces mêmes terres peuvent être remises en état. Cinquante-quatre champions de la restauration dans la ceinture de cacao du Ghana ont répondu à l'appel à propositions 2021 du TerraFund for AFR100.

### **Comment nous définissons ce paysage**

Les circonscriptions suivantes sont considérées comme faisant partie de la ceinture de cacao du Ghana. Vous pouvez utiliser cette liste pour voir si le projet que vous proposez s'inscrit dans les limites de ce paysage.

Région	Circonscriptions éligibles
Ahafo	Asunafo Nord, Asunafo Sud, Asutifi Nord, Asutifi Sud, Tano Nord, Tano Sud



Ashanti	Adansi Akrofuom, Adansi Asokwa, Adansi Nord, Adansi Sud, Afigya-Kwabre Nord, Afigya-Kwabre Sud, Ahafo-Ano Nord, Ahafo-Ano Sud-Est, Ahafo-Ano Sud-Ouest, Amansie Central, Amansie Sud, Amansie Ouest, Asante-Akim Central, Asante-Akim Nord, Asante-Akim Sud, Asokore-Mampong, Asokwa, Atwima-Kwanwoma, Atwima-Mponua, Atwima-Nwabiagya Nord, Atwima-Nwabiagya Sud, Bekwai, Bosome Freho, Bosomtwe, Ejisu, Ejura-Sekyedumase, Juaben, Kumasi, Kwabre Est, Kwadaso, Mampong, Obuasi, Obuasi East, Offinso, Offinso North, Oforikrom, Old Tafo, Sekyere Afram Plains North, Sekyere Central, Sekyere East, Sekyere Kumawu, Sekyere South, Suame
Bono	Berekum Est, Berekum Ouest, Dormaa, Dormaa Est, Sunyani, Sunyani Ouest, Wenchi
Bono Est	Atebubu-Amantin, Kintampo South, Nkoranza North, Nkoranza South, Pru West, Sene East, Sene West, Techiman, Techiman North
Centrale	Asikuma-Odoben-Brakwa, Assin Central, Assin Nord, Assin Sud, Komenda-Edina-Eguafo-Abirem, Twifo-Atti-Morkwa, Twifo-Hemang-Denkyira inférieur, Denkyira supérieur Est, Denkyira supérieur Ouest
L'Europe de l'Est	Abuakwa Nord, Abuakwa Sud, Achiase, Akwapem Nord, Akwapem Sud, Akyemansa, Asene-Manso-Akroso, Asuogyaman, Atiwa Est, Atiwa Ouest, Ayensuano, Birim Central, Birim Nord, Birim Sud, Denkyembour, Fanteakwa Nord, Fanteakwa Sud, Kwaebibirem, Kwahu Afram Plains Nord, Kwahu Afram Plains Sud, Kwahu Est, Kwahu Sud, Kwahu Ouest, Lower Manya-Krobo, New Juaben Nord, New Juaben Sud, Okere, Suhum, Upper Manya, West Akim, Yilo-Krobo
Grand Accra	Ada Est, Ada Ouest, Kpone-Katamanso, Ningo-Prampram, Shai Osudoku
Oti	Biakoye, Jasikan, Kadjebi, Krachi Est, Krachi Ouest
Volta	Adaklu, Afadzato South, Central Tongu, Ho Municipal, Ho West, Hohoe, Kpando, North Dayi North Tongu, South Dayi, South Tongu
Occidentale	Ellembelle, Jomoro, Mpohor, Shama, Wassa Amenfi Central, Wassa Amenfi East, Wassa Amenfi West, Wassa East
Nord Ouest	Aowin, Bibiani-Anhwiaso-Bekwai, Bodi, Sefwi-Akontombra, Sefwi-Wiawso, Suaman

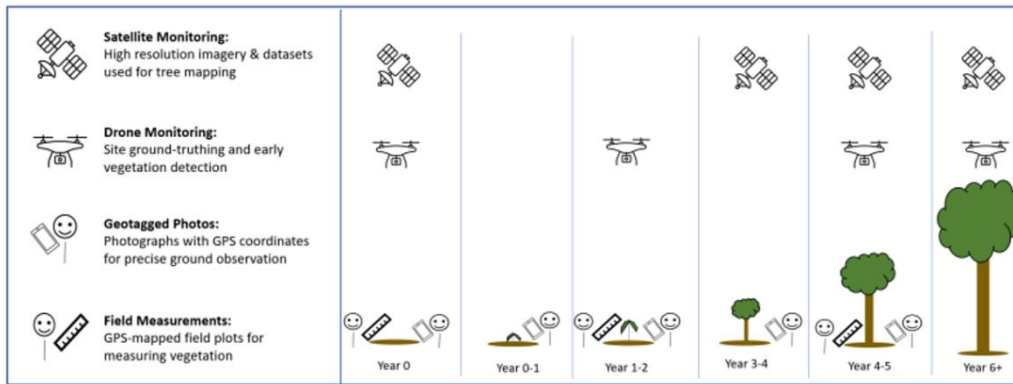
## 8 SUIVI-ÉVALUATION

TerraFund for AFR100 est à l'origine d'une nouvelle approche visant à permettre aux projets de restauration menés au niveau local d'établir une nouvelle norme mondiale pour la mise en œuvre de la restauration. Pour prouver ce qui se passe sur le terrain, le WRI et ses partenaires ont conçu des méthodes pratiques qui fournissent des données fiables, reproductibles et robustes pour suivre les projets tout au long de leur cycle de vie.

Les projets financés devront soumettre régulièrement des rapports de projet tous les six mois sur TerraMatch. Ces données seront ensuite vérifiées auprès de quatre sources d'information indépendantes afin de recouper et de confirmer l'exactitude et l'exhaustivité des progrès signalés.







Le suivi-évaluation (MRV) est effectué par l'intermédiaire de TerraMatch, que nous utilisons :

1. Les développeurs de projets doivent soumettre trois types de rapports (site, pépinière et projet).
2. Pour le WRI, il s'agit de partager les résultats des progrès réalisés avec les développeurs de projets et les bailleurs de fonds.

Les projets financés devront rendre compte tous les six mois des indicateurs énumérés ci-dessous, qui peuvent être consultés dans tous leurs détails dans notre cadre de suivi, de rapport et de vérification.

## Indicateur 1 : Nombre d'arbres restaurés

### Indicateur 1.1 Nombre d'arbres en cours de restauration

- *Description* : Cet indicateur combine deux chiffres : le nombre d'arbres plantés et le nombre d'arbres ayant poussé grâce à des pratiques de régénération naturelle assistée dans des sites planifiés. Cet indicateur représente le nombre agrégé d'arbres plantés, y compris la nucléation appliquée, et le nombre d'arbres cultivés grâce à la régénération naturelle assistée (par exemple, plantation d'enrichissement, ensemencement direct) sur l'ensemble des sites pendant une période de six ans. Cet indicateur est mis à jour lors de la soumission de chaque rapport d'avancement semestriel, qui se poursuit pendant 6 ans après le versement du financement.
- *Importance* : Cet ensemble de chiffres, total par site et total par projet, est utilisé pour comprendre les progrès de la mise en œuvre du projet au cours des 6 années.

### Indicateur 1.2 Nombre de semis ou de jeunes arbres cultivés dans des pépinières chaque année et sur une période de 5 ans

- *Description* : Nombre de jeunes plants cultivés dans des pépinières pour la plantation/la croissance d'arbres sur l'ensemble des sites et des projets.
- *Importance* : Le nombre d'arbres en pépinière est un indicateur de progrès intermédiaire pour le nombre d'arbres plantés ou cultivés. Au début de la mise en œuvre du projet, lorsque les semis ou les jeunes arbres n'ont pas été plantés, les projets peuvent encore faire état de l'avancement de leurs semis, en montrant aux partenaires et aux investisseurs que leur objectif de plantation ou de croissance d'arbres est en cours de réalisation.

### **Indicateur 1.3 Nombre d'arbres recensés à l'année 0, à l'année 3 et à l'année 6 et évolution du nombre d'arbres de l'année 0 à l'année 6 sur l'ensemble des sites**

- *Description* : Établissement d'une base de référence à distance et évaluation de l'évolution du nombre d'arbres dans les zones du site.
- *Importance* : L'ensemble de données et d'analyses sur le couvert arboré tropical (données TTC) établit le couvert arboré de l'année 0, le couvert arboré de l'année 3, le couvert arboré de l'année 6, ainsi que l'évolution du couvert arboré pour tous les sites d'un projet. Il s'agit d'un indicateur d'impact qui montre la croissance des arbres au cours de la durée de vie du projet. Le résultat peut être utilisé pour la gestion adaptative. Par exemple, si un projet a utilisé les mêmes méthodes sur deux sites, mais que l'évolution du pourcentage de couvert arboré est différente sur toute la durée du projet, cette information peut être utilisée pour comprendre les facteurs contribuant à la réussite et/ou à l'échec du projet (par exemple, le type de sol, l'aspect, la pente, la taille du projet, le mois de plantation). Ce protocole génère des données sur le nombre d'arbres d'une certaine taille visibles dans la parcelle à l'année 0, à l'année 3 et à l'année 6, élaborées à partir des meilleures données satellitaires disponibles au niveau de la granularité de la parcelle. Cette méthode est utilisée comme source de données indépendante pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de plantation d'arbres de chaque projet.

### **Indicateur 1.4 Pourcentage de couverture arborée à l'année 0, à l'année 3 et à l'année 6 et évolution du pourcentage de couverture arborée dans les zones restaurées.**

- *Description* : Établissement d'une base de référence à distance et évaluation de l'évolution du couvert arboré dans les zones du site.
- *Importance* : Le protocole décrit comment collecter des données de comptage d'arbres à l'aide de l'imagerie satellite, et il est utilisé pour compter les arbres à trois moments dans le temps : Année 0, Année 3 et Année 6. L'année 0 est définie comme étant 6 mois à partir de la date du premier contrat signé dans la cohorte, l'année 3 est 3 ans à partir de la date de l'année 0 et l'année 6 est 6 ans à partir de la date de l'année 0. Par exemple, si le premier contrat signé a eu lieu le 1er janvier 2023, l'image satellite utilisée pour l'année 0 sera la meilleure donnée satellite disponible au niveau de la granularité de la parcelle le 1er juillet 2023 ou à une date aussi proche que possible du 1er juillet 2023 et avant la date de plantation. L'année 3 serait le 1er juillet 2026 et l'année 6 serait le 1er juillet 2029. Les résultats de cette analyse, qui se limite aux arbres suffisamment grands pour être visibles sur les images, seront vérifiés par comparaison avec les informations disponibles dans les rapports semestriels, les photos géolocalisées et les données d'imagerie des drones.

## **Indicateur 2 : Hectares en cours de restauration**

### **Indicateur 2.1 Hectares en cours de restauration et hectares par intervention**

- *Description* :
  - Hectares en cours de restauration - Le total des terres mesurées en hectares faisant l'objet d'une intervention de restauration active, sur la base des polygones et des données soumises par les projets.



- Hectares par intervention - Le total des terres mesurées en hectares ayant fait l'objet d'une intervention de restauration active, ventilé par intervention.
- *Importance* : Les polygones et les tables d'attributs connexes sont essentiels à l'évaluation de l'impact et des indicateurs 1.3, 1.4, 2, 2.1 et 2.2. Ils constituent la base pour générer des données précises sur le nombre d'arbres, le couvert végétal et d'autres indicateurs dans chaque zone du site pendant toute la durée du projet. Les polygones sont nécessaires pour créer les enquêtes Collect Earth Online utilisées pour collecter le nombre d'arbres, estimer la couverture arborée et estimer avec précision les hectares sous restauration et par intervention.

### **Indicateur 2.2 Analyse rétrospective sur 10 ans**

- *Description* : L'analyse rétrospective examine l'état des terres et la dynamique des arbres 10 ans avant le début du projet.
- *Importance* : Les perturbations majeures peuvent être des incendies, des inondations, des ouragans, des pâturages incontrôlés, des épidémies de parasites et des défrichements intentionnels. Certaines perturbations sont naturelles, d'autres sont provoquées par l'homme, mais toutes peuvent entraîner une dégradation.

### **Indicateur 3 : Nombre d'emplois créés**

- *Description* : Nombre d'emplois créés par le projet ou l'entreprise de restauration.
- *Importance* : Les investissements dans la restauration des forêts et des paysages sont considérés comme créateurs d'emplois dans les zones rurales. Par conséquent, les informations démographiques ainsi que le nombre et les types d'emplois créés sont nécessaires pour quantifier et évaluer les avantages des projets de restauration. Les chercheurs peuvent également utiliser ces données pour compléter d'autres enquêtes ou groupes de discussion afin de comprendre les types et la qualité des emplois dans le secteur de la restauration et quelles catégories démographiques bénéficient des emplois les plus qualitatifs et à temps plein. Les informations contenues dans cet indicateur sont également liées aux mesures des moyens de subsistance couvertes par l'indicateur 4.

### **Indicateur 4 : Avantages pour les moyens de subsistance**

- *Description* : Nombre de personnes ayant déclaré une augmentation de leur revenu annuel, de leurs connaissances et/ou de leurs compétences.
- *Importance* : Les co-bénéfices des activités de restauration sont difficiles à saisir de manière précise et cohérente. Notre intention est de simplifier la quantification et d'utiliser des récits contextuels pour étayer les chiffres. En fin de compte, nous voulons montrer que la restauration a d'autres avantages que la croissance des arbres et aider les développeurs de projets à raconter cette histoire. Nous aimerions également savoir comment la restauration profite aux femmes et aux autres groupes défavorisés dans l'industrie de la restauration, ainsi que les autres avantages qu'ils souhaitent partager, tels que la sensibilisation accrue de la communauté aux efforts de restauration, l'amélioration des connaissances et des compétences en matière de restauration, l'amélioration de la productivité des exploitations agricoles, l'accès à l'eau potable, l'amélioration de la sécurité alimentaire, etc.



## Indicateur 5 : Croissance financière

- *Description* : Variation annuelle du budget ou des recettes et du revenu net.
- *Importance* : De nombreux développeurs de projets TerraFund ont du mal à produire des états financiers audités de haute qualité, qui sont l'épine dorsale de la santé d'une organisation. Pour les petites et moyennes entreprises, cela est particulièrement important : l'absence d'états financiers, où les investisseurs peuvent suivre l'évolution des revenus au fil du temps, remet en question la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes ou à rendre des comptes à ses actionnaires. En fournissant un format standard à tous les bénéficiaires de TerraFund pour qu'ils soumettent leurs états financiers audités, en plus des comptes de résultats pour les entreprises, TerraFund peut créer l'attente de collecter des données financières précises pour les organisations à but lucratif et non lucratif en pleine croissance.

## Indicateur 6 : Séquestration de carbone

- *En pilote, bientôt en septembre 2023.*
- *Description* : Séquestration du carbone de la biomasse.
- *Importance* : Les arbres hors forêt constituent une ressource naturelle importante mais souvent négligée dans toute l'Afrique subsaharienne, qui présente des avantages pour les moyens de subsistance ainsi que pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci. L'élaboration d'une carte du couvert arboré individuel à l'aide de la télédétection à très haute résolution et une comparaison avec un nouveau produit de cartographie automatisée par apprentissage automatique ont révélé une contribution importante des arbres hors forêt au couvert arboré du paysage et aux stocks de carbone dans une région où les arbres hors forêt sont des éléments importants des systèmes de subsistance. La mesure du couvert arboré et du carbone dans ces paysages a des applications importantes dans les politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

## Indicateur 7 : Amélioration des services écosystémiques

- *À venir à la fin de l'année 2023.*
- *Description* : La restauration est un moyen d'atteindre de nombreux objectifs écologiques, tels que l'amélioration des flux hydrologiques, la réduction de l'érosion, la modération du climat et l'augmentation de la diversité des espèces ; des travaux de terrain sont nécessaires pour mesurer les effets à long terme de la restauration des années après l'achèvement du projet. En fonction de l'intervention, des études pourraient évaluer les effets de la restauration sur le sol, l'eau, la diversité végétale et animale, le bien-être de la communauté, la production alimentaire, l'énergie et la durabilité.

